

... des récompenses aux meilleures villas!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Villa au chemin de la Rochette, vue sud-est

Paeder et Jenny, arch.

...DES RÉCOMPENSES AUX MEILLEURES VILLAS!

Il y a vingt-cinq ans, l'Association des intérêts de Genève délivrait aux architectes présentant les meilleures façades exécutées au cours de l'année, un diplôme honorifique. Cette tradition perdue vient d'être reprise sous une autre forme par un groupement de sociétés genevoises, sous le patronage du chef du Département des travaux publics.

Chaque année, alternativement, les meilleures villas et les meilleures maisons locatives seront examinées par un jury, composé de cinq délégués représentant les cinq sociétés groupées, et trois délégués de la Commission d'urbanisme représentant le Département des travaux publics. Certes, on ne saurait mieux concevoir la collaboration de l'initiative privée avec celle de l'Etat et il faut espérer voir, bientôt, d'autres villes ou cantons suivre cet exemple.

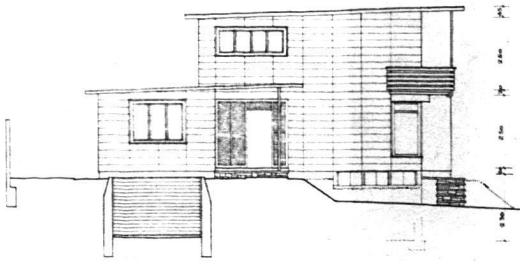
Les récompenses consistent en une somme d'argent avec diplômes attribués aux propriétaires assez heureux pour avoir bien su choisir leur architecte ; ce dernier reçoit égale-

ment un diplôme. Ce dernier document, reproduit à la page huit, est l'œuvre de l'artiste G. Fustier.

Le jugement n'était pas facile car il s'agissait de classer 530 villas construites en 1933 et 1934. Le travail était fort heureusement facilité par les photographies prises par les services du Département des travaux publics lors de la remise du permis d'habiter. Après plusieurs tours d'élimination, quatorze villas examinées sur place furent retenues pour être primées. Nous publions ici les quatre, primées en premier rang ex aequo.

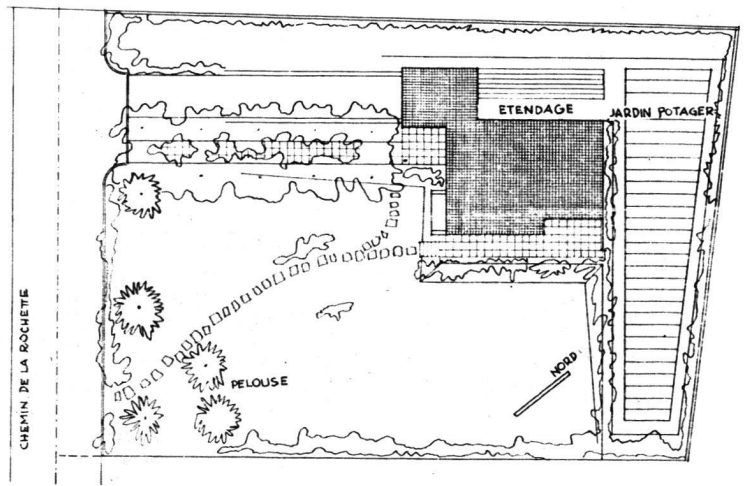
L'influence de cette nouvelle institution, qui a surtout pour but d'encourager la construction de maisons adaptées aux sites du pays, ne saurait manquer de se faire sentir favorablement ces prochaines années. A ce titre, il faut reconnaître le mérite du jury qui, malgré une tendance traditionaliste, a néanmoins voulu reconnaître le même intérêt à la solution moderne qu'à celle de forme traditionnelle par un classement ex aequo de quatre maisons d'aspect bien différent.

Hl.



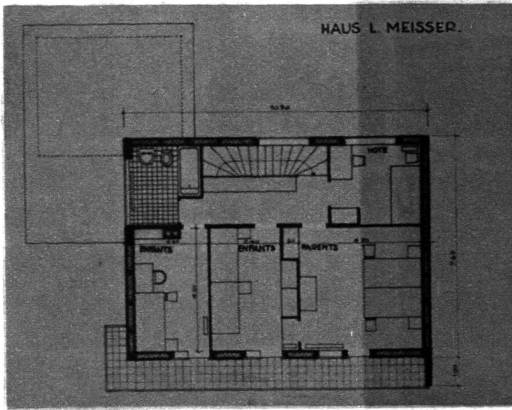
Façade sud

échelle env. 1 : 250



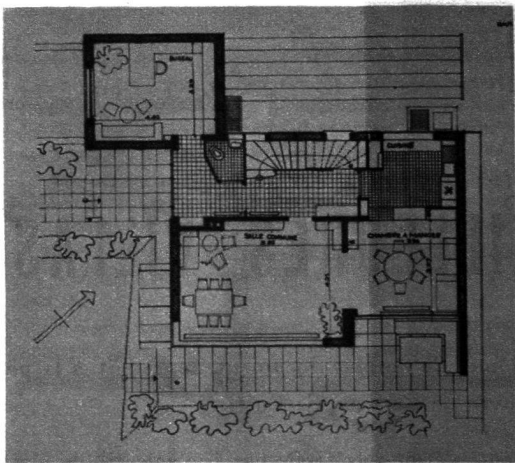
Plan de situation

échelle 1 : 500



Plan de l'étage

échelle env. 1 : 250



Plan du rez-de-chaussée

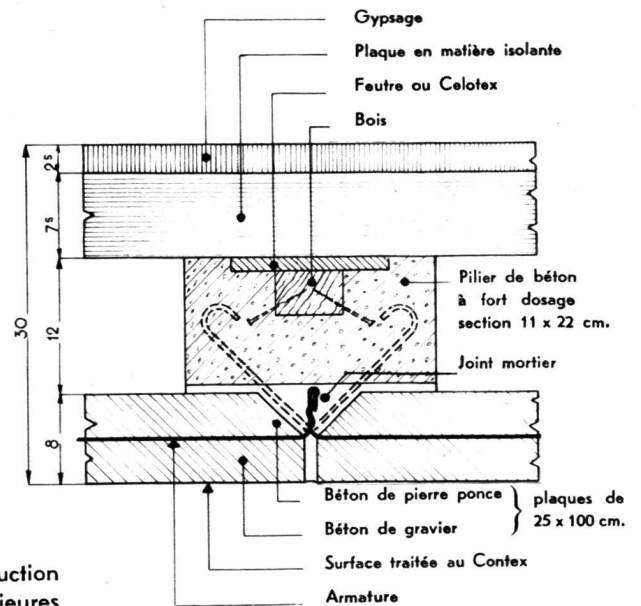
échelle env. 1 : 250

Villa au chemin de la Rochette

Pæder et Jenny, architectes. Premier prix ex æquo
Fr. 160.- au propriétaire. Diplôme aux architectes

Sans vouloir faire un classement personnel parmi les quatre villas classées ex æquo, nous donnons une documentation plus étendue pour cette construction parce qu'elle présente des recherches nouvelles, tant au point de vue de l'aspect que des matériaux. La clarté de la composition et la probité dans l'expression des moyens utilisés sont d'autant plus louables que la majorité de la Commission des monuments et sites avait, lors de la demande d'autorisation de construire (octobre 1933), donné un préavis défavorable! Il y a là un curieux retour des choses qui dénote chez nous une certaine évolution, fort heureuse, dans le domaine de l'architecture. Notons encore, dans le cas particulier, la collaboration du propriétaire, ingénieur civil, avec les architectes.

N. B. (La photo de couverture a été prise dans cette villa.)

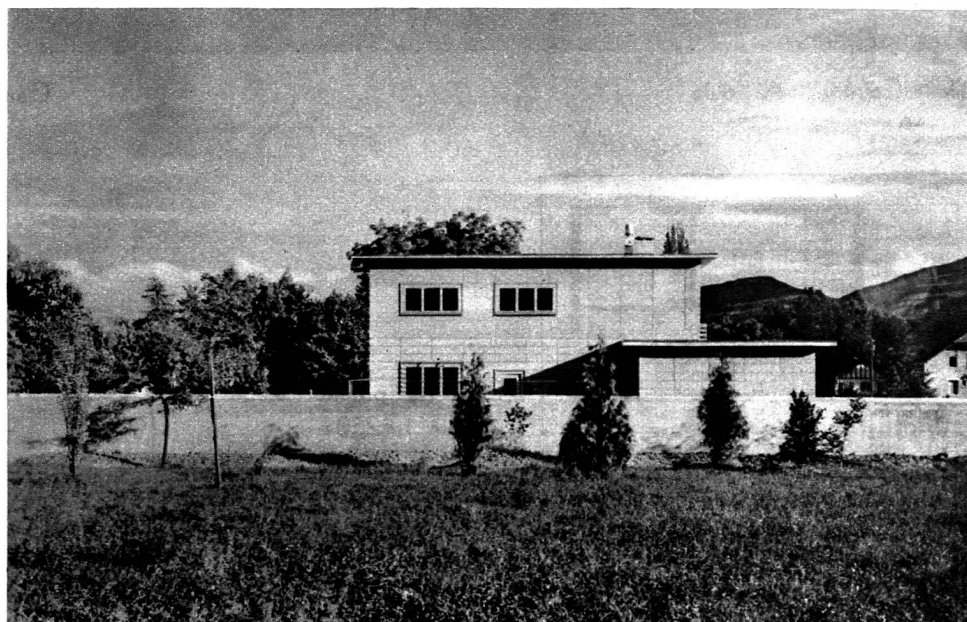


Détail de construction des parois extérieures

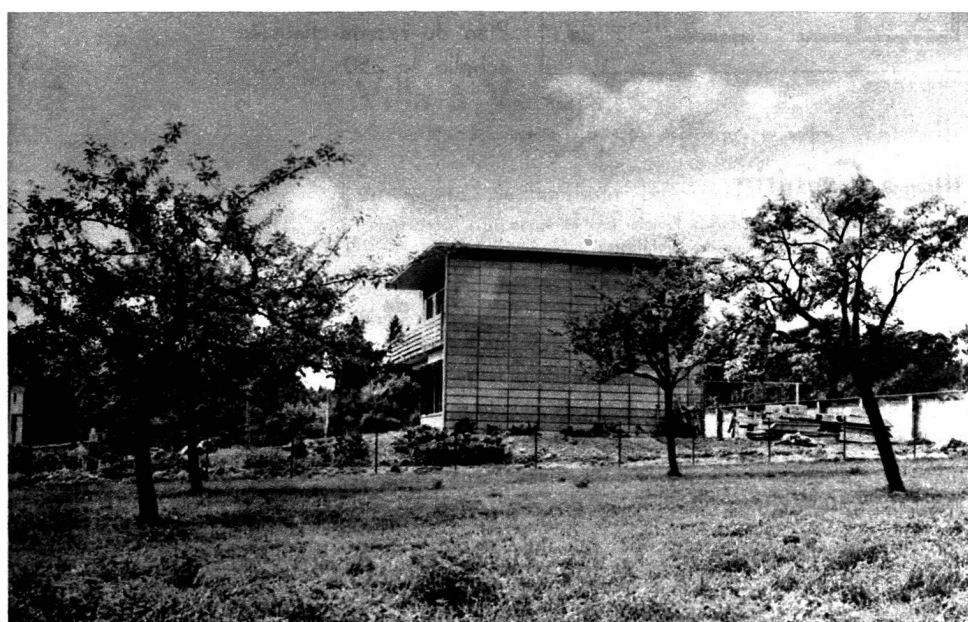
Villa chemin de la Rochette
Paeder et Jenny, arch.



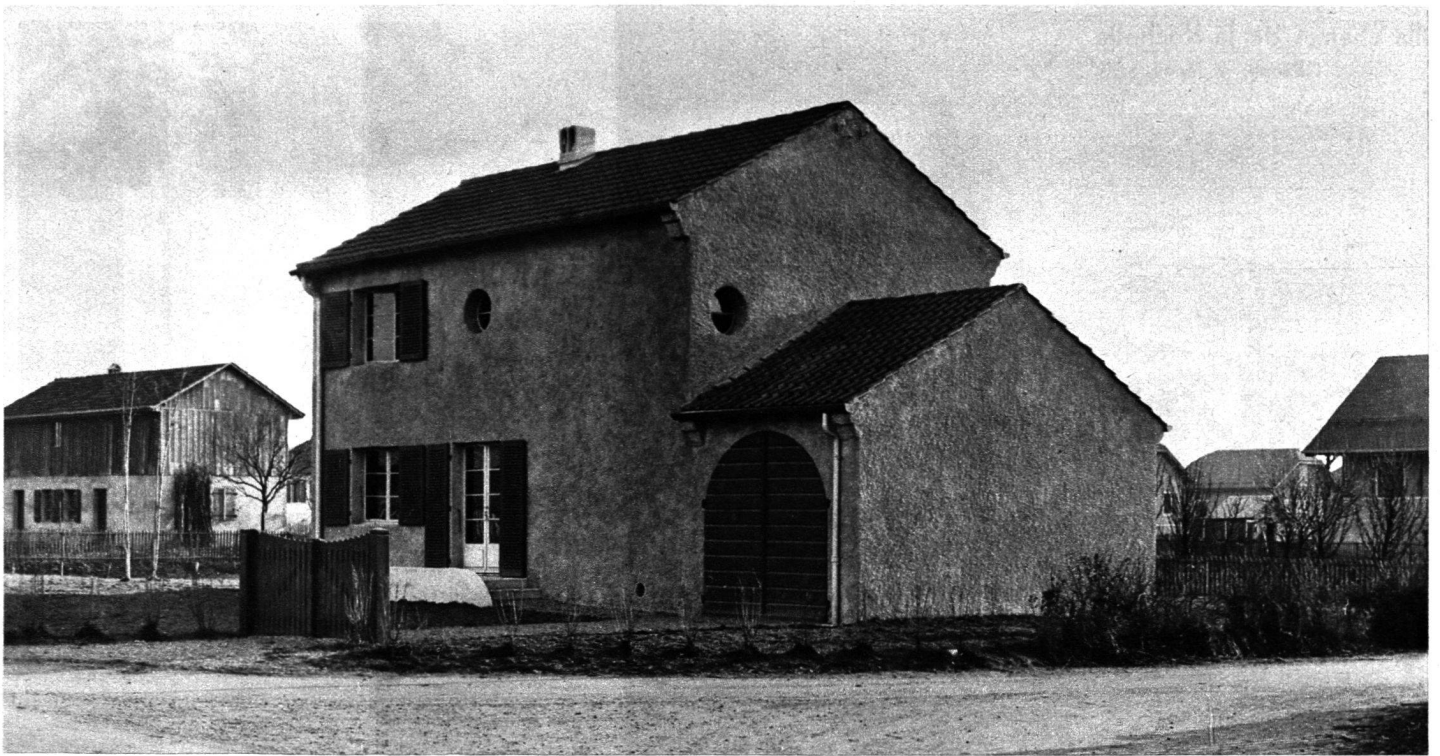
Façades nord et ouest



Façade nord

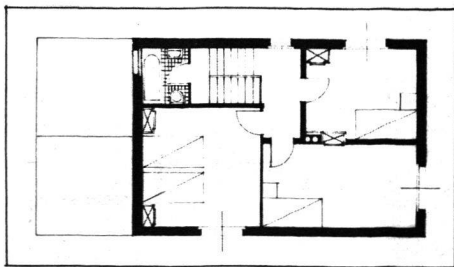


Façade ouest

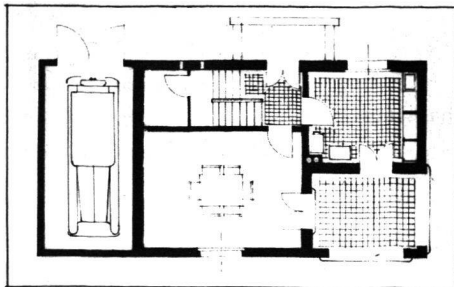


Villa à Cointrin, côté route

Gampert et Baumgartner, architectes F. A. S.



Plan du premier étage
échelle 1 : 250



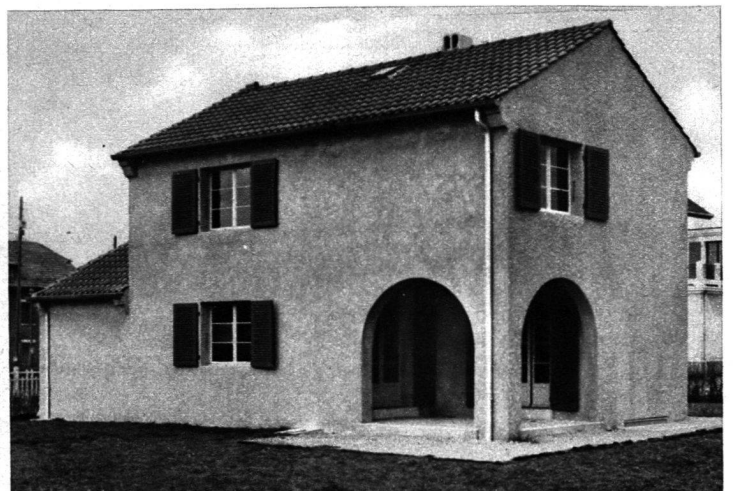
Plan du rez-de-chaussée
échelle 1 : 250

Façade côté jardin

Villa à Cointrin

Gampert et Baumgartner, arch. F.A.S. Premier prix ex æquo
Fr. 160.- au propriétaire. Diplôme aux architectes 9

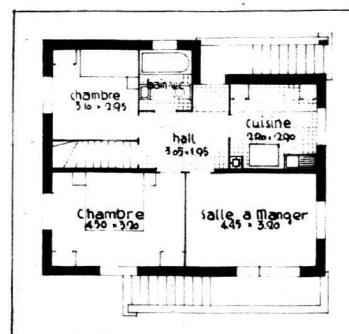
Ceux qui connaissent les belles fermes du pays de Genève reconnaîtront ici la tradition dont se sont inspirés les architectes. On retrouve, en effet, dans ces formes simples et heureuses, le meilleur esprit du terroir. Le pittoresque de l'ensemble découle des besoins du programme et ceci est particulièrement remarquable dans l'habile liaison entre maison et garage. Les pignons sans avant-toits (si critiqués par ceux qui ne savent pas observer) sont également une caractéristique intéressante des plus anciennes maisons rurales du pays.





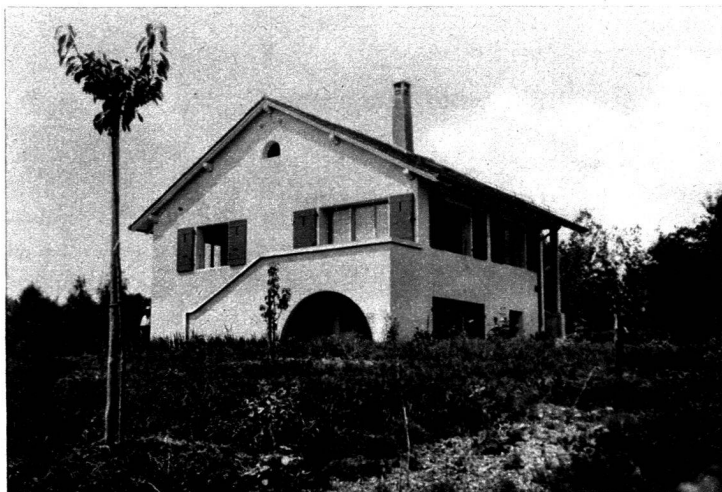
Villa à Versoix, côté sud

M. Braillard arch. F.A.S.



Plan du rez-de-chaussée
échelle 1 : 250

Façades sud-est et nord-est

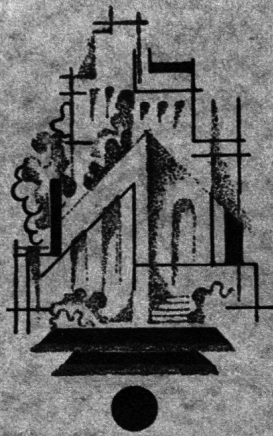


Villa à Versoix

Maurice Braillard, architecte F. A. S., premier prix ex aequo Fr. 160.- au propriétaire et diplôme à architecte

En regard du modeste programme de construction que comporte une habitation sur un seul palier, l'aspect cosu de la maison est remarquable. C'est grâce à la surélévation du sous-sol que le volume du bâtiment prend cette importance. Ce moyen, très simple en apparence, rend généralement très difficile la liaison entre l'habitation et le jardin ; cette difficulté est surmontée ici d'une façon très intéressante par l'habile aménagement des escaliers d'angle.

De caractère moins traditionnel que la villa précédente, l'expression architecturale en est d'une grande sobriété avec des qualités plastiques excellentes. L'arc sous l'escalier et l'ouverture du pignon ajoutent la note personnelle à cet ensemble dont l'harmonie pourrait s'accommoder de tous les sites de notre pays.



SOUS LE PATRONAGE DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE GENÈVE, ET AVEC L'APPUI DU CONSEIL ADMINISTRATIF
DE LA VILLE DE GENÈVE, LES ASSOCIATIONS SUIVANTES:

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE GENÈVE • SECTION GENEVOISE DU
HEIMATSCHUTZ • SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES
(SECTION DE GENÈVE) S.I.A. • FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES
(GROUPE DE GENÈVE) F.A.S. • SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION
DU LOGEMENT • LE GUET, ASSOCIATION POUR L'URBANISME

ACCORDENT CETTE RÉCOMPENSE AUX MEILLEURES CONSTRUCTIONS
ÉDIFIÉES SUR LE TERRITOIRE DU CANTON DE GENÈVE,
DU _____ AU _____ POUR LA _____ CATÉGORIE _____

L E J U R Y D É C E R N E C E

DIPLÔME

A _____
POUR _____

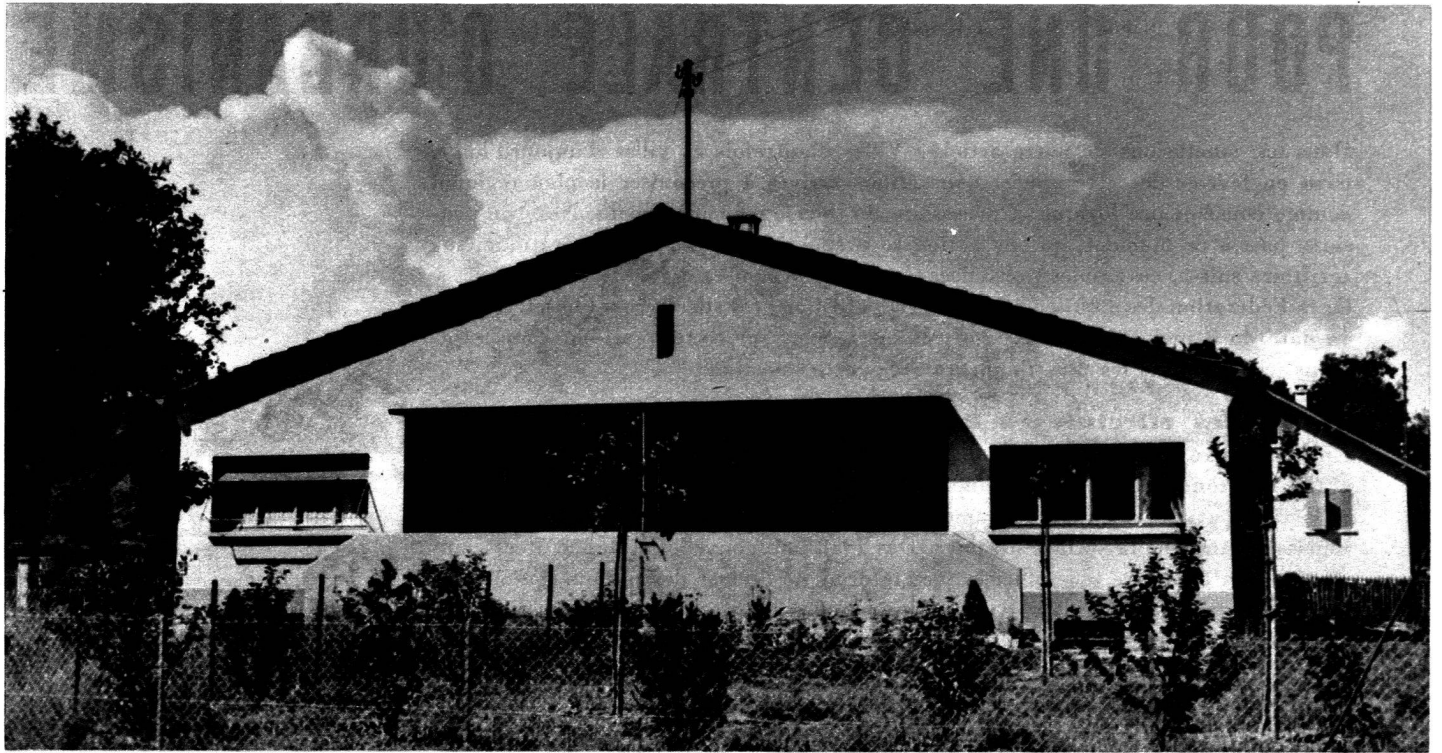
GENÈVE, LE _____

LE PRÉSIDENT DU JURY:

UN AUTRE MEMBRE DU JURY:

F U S T I E R

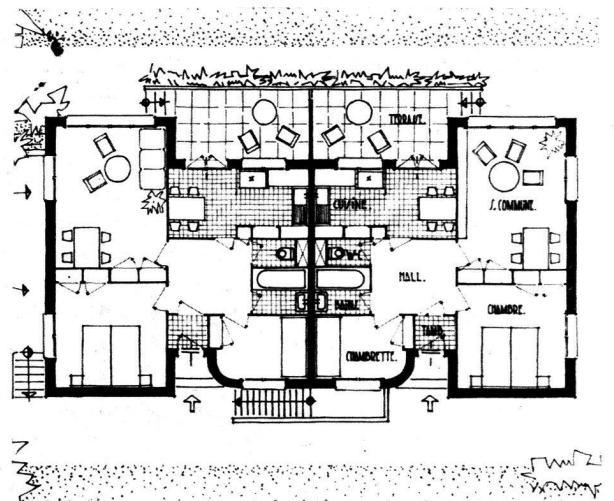
A T A R S A



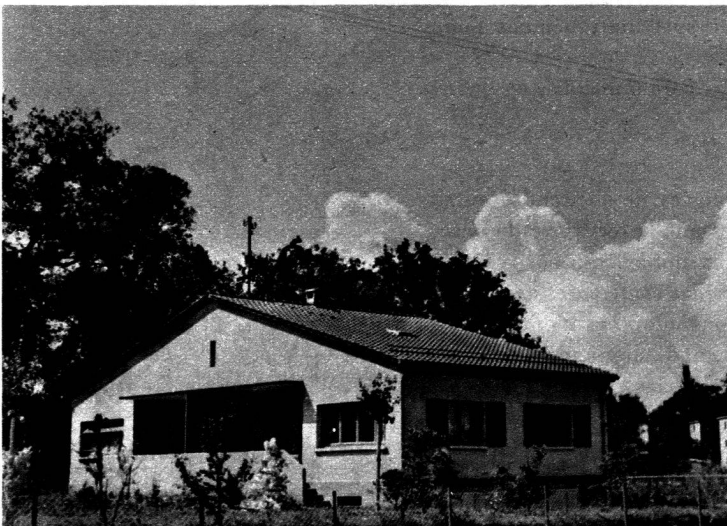
Villa jumelle, route des Franchises, façade sud

Atelier d'architectes, à Genève

Plan de l'étage
échelle 1 : 250



Vue angle sud-est



Villa jumelle, route des Franchises

Construite par l'Atelier d'architectes. Premier ex aequo : Fr. 160 au propriétaire et diplôme aux architectes

Dans la banalité laide ou prétentieuse des villas édifiées récemment sur l'ancien champ de course des Charmilles, on est agréablement surpris de trouver une exception aussi frappante que celle de la villa de M. J. B., construite par l'Atelier d'architectes. Cette association, composée de MM. Vincent, Saugey, Schwertz et Lesemann a déjà exécuté bon nombre de constructions qui, toutes, présentent un caractère bien particulier, de tendance moderne nettement déterminée. Dans l'exemple présent, nous trouvons la forme générale de l'ancienne maison du pays qui se prête d'une façon étonnante à la transformation que lui ont fait subir avec esprit les architectes en utilisant les baies et loggia à grande portée, qui caractérisent la construction moderne.